



Syndicat CGT du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté  
5 avenue Garibaldi 21000 Dijon  
Tel : 07.75.25.98.72 (Secrétaire Générale) [cgt.syndicat@bourgognefranchecomte.fr](mailto:cgt.syndicat@bourgognefranchecomte.fr)

Besançon le 23 janvier 2018

Madame la Présidente du  
Conseil Régional de Franche-Comté  
4 square Castan  
25000 Besançon

Courrier envoyé par mail le 23 janvier 2018

Objet : Dépôt d'un préavis de grève reconductible

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L2512-1 à L2512-5  
Du code du travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons que notre organisation  
syndicale dépose un préavis de grève reconductible à partir du 29 janvier 2018 pour les agents du lycée Hippolyte Fontaine  
de Dijon.

Notre organisation syndicale, dépose ce préavis de grève qui débutera le lundi 29 janvier 2018 à partir de 00H sur la  
revendication suivante :

### **Annnonce de la diminution horaire globale de plus de 180Heures pour la rentrée 2018**

Afin de permettre aux personnels et agents syndiqués et non syndiqués de notre collectivité relevant de notre  
fédération des services publics de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, notre  
organisation syndicale dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences partant du lundi 29 janvier à  
00H.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale  
Catherine Salvadori

